

Doit-on arrêter de gifler nos enfants ? Je ne pense pas. La gifle est doublement justifiée

Publié le 05-05-2016 à 14h06 - Modifié à 18h45

🕒 Temps de lecture : 6 minutes

20 réactions | 20047 lu

Par **Guillaume von der Weid**



Philosophe



LE PLUS. De quoi accuse-t-on la gifle ? Difficile à dire selon Guillaume von der Weid, philosophe, qui revient sur les accusations qui viennent régulièrement mettre à mal cette pratique, qu'il estime être l'apprentissage anticipé d'un monde aux lois inexorables.

Édité par **Paul Laubacher**

PARTAGER



RÉAGIR



RECEVOIR LES ALERTES

📧 Votre adresse e-mail



"Une petite claque pour vous, une grosse claque pour lui", le slogan d'une campagne contre la gifle en 2013 (capture d'écran)

L'enfant est la dernière chose sacrée de notre monde sécularisé et ultra-technologique. La sécularisation a fait disparaître Dieu dans la nature, la technologie a résorbé la faiblesse qui invoquait l'un pour se protéger de l'autre. Et dans cet univers désenchanté, il reste l'enfant, ce miracle de la vie renaissante, cette joie sans réserve, une promesse d'humanité meilleure.

Or, si l'enfant est sacré, toute atteinte à l'enfant est sacrilège. D'où la souillure irrémédiable de la pédophilie, la polarisation des débats sur l'école et, finalement, le crime de lèse-majesté de la gifle, frappant un enfant-roi qui ne demande qu'à respecter les règles si on les lui explique bien.

"Républicains" et "pédagogues", une opposition artificielle

Mais c'est confondre éducation et instruction, tête bien faite et tête bien pleine, enfance et table rase — ou muette, selon l'étymologie : in-fans, qui ne parle pas. En effet, si l'on considère l'enfant comme un être qu'il faut seulement remplir de connaissances, il est aberrant de recourir à une force qui n'est pas seulement autre que l'instruction, mais contraire à elle, qui transmet un savoir destiné à dominer les forces extérieures (par la technique) et intérieures (par la morale).

Or l'enfant, loin d'être un tableau blanc, est une personne avec un corps, des besoins, des peurs, des désirs anarchiques qu'il faut l'aider à encadrer par des règles et des contraintes. Et c'est seulement en étant encadré et guidé, qu'il pourra ensuite comprendre les raisons des règles qu'on lui a imposées. L'éducation est un dressage qui s'explique. C'est pourquoi l'opposition entre "républicains" et "pédagogues" est largement artificielle, les uns voulant imposer d'en haut, par l'autorité du maître, un savoir que les autres prétendent faire naître d'en bas, par la créativité de l'enfant : autorité externe et créativité interne, contrainte et liberté doivent se conjuguer pour donner naissance à une capacité d'autocontrainte de l'individu, qui n'est autre que sa volonté propre.

La gifle, la limite extérieure de l'autocontrainte

Quel rapport avec la gifle ? Eh bien : la gifle est la limite extérieure de cette autocontrainte. Car la volonté embryonnaire de l'enfant, soumise aux contrariétés de règles diverses et souvent énigmatiques, peut en venir à les rejeter en bloc dans une sorte de confrontation absolue. Car, comme le remarquait Freud avec perplexité, le principe de plaisir, lorsqu'il rencontre le principe de réalité, peut préférer la destruction à la frustration, l'absolu du refus à la relativité de l'accommodement.

C'est pourquoi cette confrontation réclame la digue de la force, et pas seulement le souffle tiède des mots. Quand l'enfant enfreint la règle pour enfreindre la règle, quand il insulte, frappe, se met sciemment en danger, bref : cherche une limite à sa volonté, il réclame l'intransigeance, et on lui rend service en étant sévère. C'est en tout cas l'avis de Rousseau, lui qui fut l'un des premiers à considérer l'enfant comme une personne à part entière, moins pour l'absoudre que pour le responsabiliser. Il est même impitoyable, en particulier quand l'enfant est violent : il faut lui "rendre ses coups, avec intérêt", car "celui qui veut battre étant jeune, voudra tuer étant grand" (Émile ou de l'éducation, Garnier Flammarion, p. 118).

Un monde aux lois inexorables

C'est que la gifle est l'apprentissage anticipé d'un monde aux lois inexorables. Alain compare l'enfant acrobate qui se fait mal en tombant et l'enfant coupable qui se fait punir : dans les deux cas, c'est le monde lui-même qui répond. Et cette réponse plus ou moins douloureuse est nécessaire pour apprendre l'équilibre et la moralité. L'apprenti doit se blesser et le filou expier, pour sortir des chemins qui les mèneraient à la chaise roulante et la prison. Et c'est le rôle du parent d'imposer cet ordre, par la force si nécessaire, jusqu'à ce que l'enfant se l'impose à lui-même. Qu'on se rassure cependant : le plus souvent, il le réclame lui-même :

"Locke recommande de rosser très fort le petit menteur. Que manque-t-il ici ? Il manque que l'enfant menteur demande lui-même d'être rossé. Il faut que l'enfant cherche de lui-même la difficulté, et refuse d'être aidé ou ménagé. Non seulement un tel enfant se trouve, mais c'est l'ordinaire" (Alain, Propos sur l'éducation, Quadrige, PUF, 1995, p. 12).

Il ne s'agit pas, toutefois, d'opposer la dictature des maîtres à l'anarchie des "apaches" comme on appelait les petits truands de Paris au début du XXe siècle, car cette anarchie supposée n'est en réalité qu'un test. Ainsi, de même qu'on ne se brûle d'ordinaire qu'une fois, pour qu'une sorte de souvenir physique nous tienne désormais à bonne distance du feu, la gifle n'est qu'un point de contact fâcheux entre la volonté et le monde, et n'a vocation, en somme, à ne se produire qu'une fois. Si tout sceptre est, à l'origine, un bâton, le bâton n'est qu'un moyen pour établir une autorité qui n'a d'autre but que l'autonomie individuelle, c'est-à-dire devenir superflue. Sapere aude disait les anciens : réfléchis par toi-même. Si la liberté n'est pas donnée par la nature, mais construite par l'éducation, contrainte et violence sont parfois nécessaires pour forcer l'enfant à être libre, pour reprendre la célèbre expression de Rousseau.

La "pente glissante" de la maltraitance

Mais alors, de quoi accuse-t-on la gifle ? Difficile à dire. Il y a bien sûr, comme sur toutes les questions symboliquement chargées, les procès d'intention habituels. La gifle résulterait de la déviance de parents "dépassés", "démunis", qui "se sentiraient menacés" (Catherine Dumonteil-Kremer, Une nouvelle autorité, sans punition ni fessée, Nathan, 2016). Elle ne serait qu'une violence parmi d'autres, témoignage presque involontaire d'une impuissance rageuse qui nous placerait, du même coup, sur la "pente glissante" de la maltraitance.

Mais c'est là une accusation fallacieuse qui cherche à condamner une chose en l'identifiant à ses dévoiements. Disqualifier la gifle sous prétexte de parents cruels serait comme rejeter la religion parce qu'il y a des fanatiques, ou la voiture parce qu'il y a des chauffards. Nombre de problèmes moraux ont d'ailleurs été défigurés par des allégations similaires, l'euthanasie a été accusée de pousser les personnes âgées au suicide par exemple, de même que la prostitution d'objectifier le corps de femmes sans leur consentement.

À chaque fois, les attaques visent moins la chose même (suicide, sexe tarifé), que l'abus qui peut en être fait et qui donne lieu à des sanctions spécifiques — persécution de personnes vulnérables, trafic d'être humain.

"Toutes les études montrent que..."

Une accusation plus sérieuse est celle de son inefficacité et de son caractère traumatisant. Là encore, la figure sacralisée de l'enfant semble entraver l'argumentation raisonnable, qui se réduit le plus souvent à la formule : "toutes les études montrent que...", qui bien sûr ne démontre rien puisqu'on peut toujours arguer d'études contraires, surtout dans un domaine si hautement subjectif et difficile à quantifier, par conséquent. Pour ma part, la gifle est doublement justifiée, d'abord par le principe même de l'éducation, exposé plus haut, générant presque à coup sûr une épreuve de force où l'enfant doit apprendre — si possible une fois pour toute — que les limites brûlent.

Elle me semble justifiée ensuite par mon expérience, expérience d'enfant que j'étais et de parent de trois enfants que je suis. Le souvenir des quelques gifles que j'ai reçues prend la forme d'images, mais surtout de raisons, raisons de la gifle, à savoir la nécessité de renoncer à ce dont je sentais ainsi l'interdiction. Ce n'est bien sûr pas une gifle seule qui m'aura détourné de la violence, des insultes, des petites choses qui eussent fait de moi un enfant crispé et malheureux, mais elle a eu sa place dans mon itinéraire, et si ce n'est pas la plus haute, occupée sans doute par l'amour inconditionnel, elle tient peut-être l'une des plus nécessaires. Pour ce qui est de mes enfants, les 2 ou 3 gifles qui m'ont échappé (car on se les reproche toujours, bien sûr, et c'est là une réalité à laquelle les adultes, à leur tour, doivent faire face) ont été perçues, à chaque fois, comme l'épreuve de la limite qu'ils avaient franchie. Que cette perception soit douloureuse est la condition même de l'apprentissage.

Quant au "traumatisme" de la gifle, si cher à ses opposants, il me semble que les blessures de l'accident et de la solitude, du regret et de l'échec sont beaucoup plus dévastatrice, sans doute parce que, ne les comprenant plus, on s'en croit injustement puni, alors qu'elles ne sont que la conséquence qu'on ne l'a pas été au bon moment. Apprendre, c'est toujours apprendre du réel, et non des mots seuls qui, comme une justice sans force, ne signifient rien. C'est vrai pour le monde physique, pour le monde moral et pour l'art même qui, en un sens, rassemble les deux :

"aussi faut-il forcer [l'enfant] souvent ; et beaucoup d'artistes furent d'abord conduits à la justesse et à la mesure par des coups de règle. [...] L'homme ne compte que par ce qu'il obtient de lui-même selon la méthode sévère ; et ceux qui refusent la méthode sévère ne vaudront jamais rien" (Propos sur l'éducation, p. 11).